

Apiculture urbaine à Montréal en 2011: Un état des lieux ?

Par Annie-Claude Lauzon et Geneviève Olivier-d'Avignon avec la collaboration de Mathieu Boyd

Communication prononcée lors de la Journée de l'apiculture urbaine, organisée par le CRAPAUD, tenue à l'UQAM le 11 novembre 2011.

Ce texte contient les commentaires associés aux diapositives publiés sur le site du CRAPAUD : <http://www.crapaud.uqam.ca/>

Diapositive 2 :

Nous avons ajouté un point d'interrogation à l'intitulé de notre présentation parce que nous nous sommes aperçues que plusieurs facteurs font en sorte qu'il est, actuellement, difficile de faire un état des lieux.

L'apiculture urbaine à Montréal ne date pas d'hier, elle se pratique depuis très longtemps. Les ruches que les Sœurs Hospitalières ont eu jusqu'au années 1930 témoignent de cette ancienneté. Parallèlement, plusieurs projets ont vu le jour cette année et font en sorte qu'il est difficile de tracer le portrait de la situation. Nous nous sommes donc demandé s'il était possible de prétendre à un état de lieu en sachant que ce phénomène est à la fois très ancien et très récent.

Ajoutons à cela l'absence d'une recension exhaustive des projets apicoles à Montréal et d'information auprès de l'ensemble des personnes ayant des ruches dans la ville.

Plusieurs raisons qui expliquent ce vide de connaissance. Parmi celles-ci, notons

la nouveauté de ce phénomène (le regain d'intérêt et de projets) -puisque'il en est bien un avec plusieurs ruchers connus qui ont vu le jour quasi en même temps

La volonté de demeurer discret en l'absence de juridiction appropriée afin de garantir la pérennité des projets.

Diapositive 3 :

La démarche qu'on a suivie pour faire ce topo est largement descriptive. En réalité les personnes ici présentes qui ont participé au mini-colloque organisé par les AmiEs du Champ de possible samedi passé ont eu droit à un super tour d'horizon de ce qui se passe en termes d'apiculture urbaine à Montréal en ce moment considérant que l'après-midi était quasi entièrement consacrée à la présentation des projets.

La description qu'on propose pour notre part, est néanmoins issue des résultats d'un sondage intitulé « Situation de l'apiculture à Montréal » qui a circulé au début de l'automne auprès de 8 différents projets de ruchers associatifs. Démontrant bien la volonté du milieu de mieux se connaître lui-même, ce sondage à été produit et mit en circulation par un apiculteur et une apicultrice de Montréal. Considérant le petit nombre de répondants et de répondantes, ce n'est évidemment pas statistiquement représentatif, il ne sera donc pas question de chiffre mais plutôt de portrait et de contexte.

Diapositive 4 :

Voici un petit aperçu de l'histoire récente des projets apicoles à Montréal. J'inviterai les apiculteurs et apicultrices des différentes initiatives présents dans la salle à compléter.

1980 ...M.Péricard

2007 - McGill Apiculture Association MAA

2010 - Champ des possibles

2011

- The Concordia Apiculture Project (pas de ruches en 2011)

- Santropol

- P.A.U.S.E

- Jardin des Sœurs Hospitalières une collaboration entre les Sœurs Hospitalière, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et de l'Union Paysanne

- Marché Frontenac

- CRAPAUD

- Toit de Technopôle Angus

-Alors parmi ces gens qui font de l'apiculture en ville, à Montréal, en 2011, on voit qu'il y a des apiculteurs professionnels mais aussi beaucoup d'apiculteurs ou d'apicultrices amateur ou apprenants qui, plus souvent qu'autrement, font ce travail bénévolement, sans même garder pour eux seul.e.s les récoltes de miel produite.

-Mais en ville, parmi les gens qui sont actifs en apiculture urbaine, en plus des apiculteurs qui sont aux premières loges, il y a aussi des chargé.e.s de projets qui veillent à capter le financement nécessaire ou à planifier des ateliers, à articuler les projets de ruches aux autres activités des organismes et association. Il y a des curieux, des curieuses et des passionné.e.s

de toutes provenances qui s'informent des développements et des connaissances apprises autour des ruchers.

-À notre connaissance, il y a donc, 8 projets associatifs d'apiculture urbaine à Montréal totalisant un nombre de 47 ruches. Évidemment, certains en ont beaucoup plus que d'autres! Il y a 6 projets qui sont nés en 2011.

-Je tiens à mentionner que la collaboration entre des apiculteurs de métiers et des néo-apiculteurs semble particulièrement forte, autant au sein de l'apiculture urbaine qu'entre des apiculteurs urbains débutants et des apiculteurs ruraux professionnels.

À Montréal, par exemple, sur les 6 projets apicoles qui émergés cet été, 4 ont été coachés par Apiculture Patenaude. Nous savons également que M. Péricard et M. Babic tous deux membres de MAA conseillent des projets d'apiculture urbaine; tout comme Mika Mage, de la coop les Jardins de la Résistance et probablement d'autres.

-En plus d'aller chercher de l'information, de la formation et de l'aide sur des opérations techniques, le mini-sondage qui a été fait nous a permis de voir que les apiculteurs urbains font régulièrement des suivis, qu'ils et elles archivent, concernant (en ordre d'importance) :

les parasites (7/8);

la présence de reine (5/8);

la force de la ruche, l'essaimage et la multiplication (la moitié, 4/8).

C'est dire combien l'apiculture urbaine, à Montréal, est fait sérieusement. On pense en effet que ces suivis, en contexte urbain, sont d'une importance toute particulière vu la proximité des ruches et la cohabitation avec d'autres activités.

Ces projets apicoles visaient cet été à produire du miel, du pollen, du propolis, des reines, des nucléis et participer à la pollinisation.

-Alors ces points sur la carte, ça, évidemment, c'est ce qu'on connaît. Mais on sait qu'il y a beaucoup d'autres points qui devraient apparaître si on voulait être exhaustif. Il y a en effet des personnes qui ont tout simplement des ruches à la maison et ne le crie pas dans tous les journaux.

-En réalité, toutes les ruches qui sont identifiées sur la carte, sauf peut-être une, sont affiliées à un organisme ou une association.

-En mars dernier, il y a un réseau d'organismes actifs en apiculture qui s'est créé à Montréal, le réseau Wannabee. L'objectif de ce réseau -toujours en train de se définir et de se déployer- est principalement centré autour de la collaboration, de l'appui, de partage d'équipements. Il n'y a pas d'apiculteur urbain indépendant dans le groupe.

Un cas qui diffère peut-être un peu est celui d'une femme apicultrice qui dépose une ruche dans le Champ des possibles, dans le Mile End, en lien avec l'organisme les AmiEs du champ des possibles. Ces derniers apprécient le travail de pollinisation que les abeilles de l'apicultrice réalisent dans cet espace de leur quartier mais elle gère elle-même ses ruches ainsi que la récolte.

Ça m'apparaît être un très bel exemple de maillage entre citoyenne détenant les connaissances et la ruche et organisation de quartier actif sur un terrain donné.

Cet exemple de collaboration est particulièrement inspirant au moment où de plus en plus d'individus se sentent interpellés par la possibilité de faire de l'apiculture en ville et le cadre juridique existant.

Diapositive 5 :

En effet, comme il n'y a pas de juridiction spécifique à l'apiculture urbaine à Montréal, c'est jusqu'à trois législations provenant de trois paliers politiques différents qui peuvent se conjuguer pour déterminer la possibilités même d'avoir des ruches et, le cas échéant, les conditions dans lesquelles les garder. Ces législations proviennent :

-1) du MAPAQ

-2) des villes

-3) des arrondissements

Le MAPAQ a d'ailleurs récemment produit une fort intéressante fiche d'information au sujet de l'apiculture citadine. On y lit que les ruches ne peuvent être placées en deçà de 15 mètres d'un chemin public ou d'une habitation, à moins que le terrain ne soit enclos, du côté de l'habitation ou du chemin public, d'une clôture pleine d'au minimum 2,5 mètres de hauteur et se prolongeant, à une distance de pas moins de 4,5 mètres des limites du rucher et ce, en vertu de la Loi sur la protection sanitaire des animaux(chapitre P-42, article 11.13) qui s'applique en ville comme en campagne. Il est obligatoire d'enregistrer les ruches au MAPAQ.

-Quant aux arrondissements, si certains, à Montréal, n'ont pas de règlements contraignants et que l'un deux participe même à expérimenter la chose (l'arrondissement du Plateau, en collaboration avec l'Union Paysanne et les sœurs hospitalières sont en effet impliqués dans un projet pilote dont on a parlé plus tôt) d'autres considèrent les abeilles comme des insectes indésirables et en interdisent la garde sur leur territoire.

Dans le monde, plusieurs grandes villes ont développé un encadrement juridique (cahier de charges) plus approprié à l'essor de l'apiculture urbaine. Vu le *boom* montréalais qu'on constate, il faudra évidemment voir, s'intéresser et se sentir concerner par les travaux que la Ville de Montréal pourrait faire à cet égard prochainement.

La législation actuelle peut tout de même permettre un maillage intéressant entre citoyen ou citoyenne désirants avoir des ruches sans nécessairement avoir l'espace règlementaire ou approprié pour ce faire et organisations ayant des vergers, toiture d'édifice ou jardins conformement à la réglementation.

Diapositive 6 :

Dans les résultats qu'on a recueillis auprès de 8 projets, deux d'entre-eux avaient reçu 1 ou des plaintes du voisinage. Nous présumons, que si la population connaissait mieux le rôle de l'abeille pour le bien être de l'environnement et était sensibilisée à son importance pour la vie sur terre, elle ne réagirait pas de la même façon. Les programmes et activités de sensibilisation trouvent ici tout son sens.

Beaucoup d'initiatives apicoles sont d'ailleurs accompagnés d'un volet de sensibilisation.

Certains groupes ont offert des ateliers pratiques qui ont traité de nombreux sujets : apiculture urbaine en générale, entretien de la ruche, traitement, récolte, fabrication de chandelles, hibernation, etc.

Des ruchers-écoles ? Où le rucher devient un outil d'apprentissage, notamment dans le cadre de formation. L'entretien des ruches par des bénévoles représente une manière de partager des connaissances, de démocratiser un savoir et de former de nouvelles personnes à l'apiculture citadine

D'autres groupes ont organisé des visites guidées ou ont eu des projets de recherches en parallèle.

La documentation écrite pourrait aussi représenter une voie d'éducation intéressante, que ce soit par la création de pamphlet, guide (par exemple un guide sur les plantes mellifères) ou en diffusant de la documentation déjà existante.

Les communications écrites, dont certains articles dans divers médias, permettent aussi de rejoindre et d'informer un public, souvent plus large et diversifié.

Finalement, la question de la formation et de l'échange de connaissances est particulièrement importante en apiculture. Cette pratique demande en effet une bonne connaissance de base et l'accès à une ressource professionnelle au besoin pour prévenir ou répondre aux problématiques susceptibles de nuire aux abeilles, aux ruches, et plus globalement à l'apiculture urbaine. D'où l'importance de formation comme celles données par apiculture Patenaude et M. Péricord.

Lors d'un panel prévu en après-midi, la question de l'éducation et de la formation sera beaucoup plus largement discutée.

Diapositive 7 :

-En ce qui concerne maintenant les conditions matérielles et financières nécessaires pour démarrer un projet de ruche en ville, il n'est pas surprenant d'apprendre que pour l'ensemble des organisations ayant répondu au sondage qui a circulé ça demeure difficile et précaire. Pour plusieurs groupes, l'intérêt d'un projet apicole dépasse largement –et même complètement- son potentiel économique il s'agit davantage d'un projet qui vient renforcer et compléter leur mission en s'inscrivant stratégiquement dans leur champ d'intervention, tel que la biodiversité ou l'agriculture urbaine.

-Les groupes ont quand même pas mal de créativité pour rendre possible leurs projets – apicoles ou autres- et dans le cas qui nous intéresse les organismes semblent vouloir tirer profit de la grande proximité géographique et idéologique qui les lie aux autres en cherchant à mutualiser leurs efforts et leurs ressources. Ainsi le réseau wannabee démontre une forte volonté de coopérer ensemble, notamment en mutualisant de l'équipement (déshumificateur, matériel d'extraction, aide, espace de rangement, endroit pour déposer des ruches, et partager des connaissances). Je pense que l'exemple de la coopérative d'apiculture urbaine de Toronto qui nous sera présenté cet après-midi par John et Fran sera potentiellement inspirante à cet égard.

Diapositive 8 :

Le milieu de l'apiculture citadine semble en plein essor. La majorité des groupes souhaitent développer davantage leurs projets et activités, notamment en augmentant le nombre de ruches, de rucher, d'activités éducatives.

Plusieurs y voient également un potentiel productif (en terme de miel, de cire, de propolis, de pollen, etc.). Au delà de chaque projet pris individuellement, certaines perspectives rejoignent l'idée de consolider davantage un réseau d'échange et de coopération.

Limites de cette micro-analyse et pistes de recherche :

-Comme vous l'avez constaté, on en sait encore bien peu sur le milieu d'apiculture à Montréal laissant encore toute grande la place à des recherches ethnographiques, descriptives. On a ici essayé de faire un «état des lieux» avec un outil qui n'était pas, préalablement pensé pour ça et qui ne comportait donc pas toutes les questions que nous aurions aimé adressé aux divers projets.

-De plus, il n'a pas circulé au-delà du milieu apicole associatif, alors qu'on sait que des apiculteurs individuels gardent des abeilles en ville.

-Finalement, il importe aussi de soulever les préoccupations éthiques que nous avons face à la documentation et à la diffusion de ce qui se pratique comme apiculture urbaine. En effet,

la documentation des projets, si elle est intéressante pour plusieurs elle peut également comporter des problèmes comme :

- une levée de boucliers de citoyens et citoyennes apeuré.e.s;
- une réglementation prescriptive hâtive;
- du vandalisme ou du pillage sur des sites localisés
- finalement, une fragilisation des projets.

Mais on pense, que ces dangers ils sont présents de toute manière et leur effets sont peut-être encore plus néfastes lorsque laissés à eux-mêmes que si nous prenons réellement la situation en mains en adressant aux problèmes potentiels des solutions imaginées par les personnes concernées, en toute transparence.

On sera intéressé de vous entendre à ce sujet.

Diapositive 9, 10, 11, 12, 13 :

Maintenant, toujours dans l'esprit d'utiliser les outils de connaissances existants pour faire un «état des lieux» et en dégager des questions intéressantes pour le milieu, invitons Mathieu Boyd nous présenter l'outil qu'est la cartographie à partir d'un exemple qu'il a réalisé avec Éric Duchemin et d'autres cartes qu'il a sélectionné.

Merci.